

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 décembre 2024

OBJET MIS
EN DELIBERATION

N° 2025-001

Le 11 janvier 2025 à 10h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du Kremlin-Bicêtre se sont réunis à la Médiathèque de l'Echo, 53, avenue de Fontainebleau au Kremlin-Bicêtre, sous la présidence de Monsieur Jean-François DELAGE, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 2 janvier 2025.

Membres présents :

Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOC, Julie DEFRANCE, Mounia BENSETTITI, Jean-François BANBUCK, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Patrick AOUDAY.

Membres représentés :

Ghislaine BASSEZ par Ibrahima TRAORE
Bernard CHAPPELLIER par Maeva HARTMANN
Jean-Marc NICOLLE par Jean-François BANBUCK

Membres absents :

Jérôme GIBLIN, Kamel BOUFRAÏNE, Toufik KHIAR, Jean-Pierre RUGGIERI,
Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB

Secrétaire de séance :

Véronique GESTIN

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 24
Représentés 3
Absents..... 8

OBJET MIS EN DELIBERATION :

Dénomination du Centre culturel Jean-Luc-Laurent

Jean-François Delage, Maire, expose au Conseil :

Depuis 2020, la Ville du Kremlin-Bicêtre souhaite marquer plus fortement l'espace public d'une empreinte locale et ainsi rendre hommage à des personnalités ayant fait rayonner la ville par leurs actions.

Aussi, pour matérialiser de manière publique et durable la place des personnalités locales dans l'environnement quotidien des Kremlinois, plusieurs dénominations ont été proposées comme l'école Mohamed-Megrez, la salle des mariages Claudine-Decimo, ou la salle d'escrime Robert-Renaudeau.

Afin de rendre hommage à Jean-Luc Laurent, Maire du Kremlin-Bicêtre de 1995 à 2016 puis de 2020 à 2024, il est proposé de renommer le bâtiment comprenant la Médiathèque l'Echo et le Conservatoire à rayonnement intercommunal en « Centre culturel Jean-Luc-Laurent ».

Jean-Luc Laurent a marqué l'histoire de la Ville du Kremlin-Bicêtre par son engagement et sa passion pour le service public. Maire de la commune pendant plus de deux décennies, il a œuvré avec détermination pour le bien-être des habitants et le développement de la ville.

Parmi ses réalisations les plus marquantes, Jean-Luc Laurent a fait évoluer Le Kremlin-Bicêtre en renforçant ses infrastructures publiques, notamment dans les domaines de la culture, de l'éducation et du social, dotant ainsi la ville d'équipements modernes et accessibles dont la médiathèque l'Echo inaugurée en 2012. Il a également placé l'inclusion au cœur de son action, en développant des politiques garantissant à chacun un accès équitable à la culture et au sport, favorisant ainsi l'épanouissement individuel et le vivre-ensemble. Enfin, convaincu que la force d'une ville repose sur la participation active de ses habitants, il a toujours œuvré pour une démocratie participative dynamique.

Inaugurée en 2012 au sein du bâtiment, la médiathèque l'Echo est un acteur majeur de la culture au Kremlin-Bicêtre. Après plusieurs années de combat, c'est Jean-Luc Laurent qui a permis la réalisation des travaux des deux derniers étages, qui abritent depuis avril 2024 le Conservatoire à rayonnement intercommunal.

Cet ensemble, désormais véritable centre culturel, portant son nom en hommage, incarnera les valeurs que Jean-Luc Laurent a toujours défendues : l'accès à la culture pour tous, l'éducation comme levier d'émancipation, et la solidarité comme principe fondamental.

Il est donc proposé au Conseil municipal de dénommer le pôle culturel constitué par la médiathèque l'Echo et le Conservatoire à rayonnement intercommunal en Centre culturel Jean-Luc-Laurent.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Jean-François Delage, Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment les articles L2223-1 à L2223-14,

Considérant le souhait de la Ville de rendre hommage à Jean-Luc LAURENT, Maire du Kremlin-Bicêtre décédé dans l'exercice de ses fonctions le 11 janvier 2024,

Considérant l'accord donné par la famille de Jean-Luc LAURENT à la Ville,

Vu l'avis favorable, émis à l'unanimité, de la commission municipale unique,

Après en avoir délibéré par 26 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Ghislaine BASSEZ, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRENCE, Mounia BENSETTITI, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Patrick AOUZAY) et 1 ne prenant pas part au vote (Bernard CHAPPELLIER),

DÉCIDE

Article unique

De donner au pôle culturel constitué par la médiathèque l'Echo et le Conservatoire à rayonnement intercommunal le nom de « **Centre culturel Jean-Luc-Laurent** ».

Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-François DELAGE



Secrétaire de séance
Véronique GESTIN

Délais et voies de recours :

le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, via la plateforme « Télérecours citoyens » : www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
094-219400439-20250111-2025-001-DE
Date de télétransmission : 14/01/2025
Date de réception préfecture : 14/01/2025
kremlin-bicetre.fr - www.kremlinbicetre.fr